

SAINT-ETIENNE DE TULMONT

La pétanque en assemblée générale

L'assemblée générale de l'association stéphanoise de Boules a retrouvé cette année son format traditionnel, fini les réunions en extérieur, les adhérents ont pu se rassembler dans la salle des aînés autour du président Damien Farrugia et des membres du bureau. Étaient également présents le maire Eric Massip et plusieurs élus de la commission de la vie associative.

Le rapport moral fait état des difficultés pour le club à maintenir ses activités en jonglant avec les différents protocoles sanitaires. Le nombre de licenciés est passé de 92 à 74 soit une baisse de 20 % mais les Stéphanois sont bien représentés dans les différentes compétitions, ils aligneront en 2022 : une équipe en 2ème division, trois équipes en 4ème division et une équipe en 5ème division. Sur le plan sportif la composition des équipes sera désormais arrêtée par Benjamin Aubert pour une bonne représentation du club à l'extérieur et l'optimisation de ses chances de



Compétitions et loisirs à la pétanque./ DDM

performances. Les féminines sont assidues en compétition et méritantes car leur calendrier les expose souvent à une météo capricieuse. Deux équipes de jeu provençal portent les couleurs du club stéphanois, elles sont allées la saison dernière jusqu'en ¼ de finale. L'école de pétanque a poursuivi ses activités de façon aléatoire le samedi matin. Jeunes et encadrants bénévoles sont remerciés

pour leur engagement. Aurélie Pavan, trésorière présente le bilan financier en léger déficit mais sans rapport avec les difficultés rencontrées en début de Covid. La municipalité et les sponsors sont remerciés pour leur soutien. Le club ayant fait le choix d'abandonner l'utilisation des verres en plastique au profit des gobelets réutilisables, l'achat d'un lave-vaisselle s'impose. Enfin, l'augmentation du prix de la licence

restera à la charge du club. L'assemblée approuve les rapports réglementaires. Après un vote favorable le conseil d'administration accueille trois nouveaux membres : Christian Pizutto, Frédéric Bellas et Michel Jouve. Le maire salue une association dynamique qui fait évoluer de concert sport de compétition et loisirs. Il insiste sur la nécessité de respecter les consignes sanitaires dans l'intérêt de tous. Il revient sur sa promesse de campagne, un terrain couvert, et rassure les adhérents. Des études sont en cours avec des sociétés spécialisées dans les panneaux photovoltaïques. La municipalité se doit de proposer un projet en conformité avec les contraintes de la fédération française de pétanque pour que le club puisse accueillir des compétitions sans oublier l'aspect esthétique et durable. Le président du club sera associé aux différentes phases du dossier. La séance est levée, la phase de convivialité peut commencer.

Le Rayon Albiassain pleure à nouveau l'un des siens. Yvan Donnadiou nous a quittés ce samedi 27 novembre après avoir longtemps lutté contre la maladie. Il nous laissera le souvenir d'un homme vrai au grand cœur, celui qui aimait découvrir de nouveaux sentiers et qui nous transmettait sa passion. Repose en paix, Yvan, tu le mérites.



Yvan Donnadiou/ DDM

VAZERAC

Les boulistes en assemblée générale dimanche

Des championnats, mais aussi des concours amicaux pour tous, ici, lors de la fête votive. Le club La Pétanque vazeracaise porte haut les couleurs de la commune. Il y a même un atelier pour les jeunes qui se déroule à Labarthe, ouvert à tous, le mercredi. La relève est assurée. L'assemblée générale aura lieu dimanche 5 décembre à 10 h 30, dans la salle Quercy (derrière la salle des fêtes). Si vous avez envie de rejoindre ces amis de la boule, la réunion vous est ouverte.

VAREN

Conseil municipal.

Réunion du conseil municipal lundi 6 décembre à 21 heures, dans la salle du conseil, à la mairie.
Ordre du jour : Compte rendu ; accord adhésion et convention service commun droit des sols ; délibération modification créances en non-valeur (de 2016 à 2019) ; provision créances et décision modificative ; questions diverses.